



COMMENTAIRE D'ŒUVRE

LOUIS XVI, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE PAR ANTOINE-FRANÇOIS CALLET



Louis XVI, roi de France (1754-1793), par Antoine-François Callet, 1775.
Huile sur toile, 278 cm x 196 cm, Château de Versailles dans le salon d'Apollon, MV 3890.
© Château de Versailles, Dist. RMN / © Jean-Marc Manai

Ce portrait de Louis XVI en habit de sacre est commandé à Antoine-François Callet par le roi mais la toile conservée au Musée National du château de Versailles est une commande passée par la Direction des Bâti-ments, à partir de l'original, au cours de l'année 1775. Il sert de modèle à ceux qui étaient destinés aux cours étrangères et à des personnalités.

Grande huile sur toile de 2,78 m sur 1,96 m, le tableau est restauré une première fois en 1937 puis en 2008. Une autre copie est aujourd'hui au musée des Beaux-Arts de la ville de Clermont-Ferrand mais elle est un peu plus petite (2,68 m sur 1,91 m).



DES CRITÈRES DE REPRÉSENTATION DEVENUS CLASSIQUES

Louis XVI est représenté debout et de trois quart gauche, dans une position et un décor presque identiques à ceux du portrait en pied de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud (1701) mais également du portrait de son grand-père Louis XV établi par Van Loo en 1763 et tous les deux conservés au Musée National du Château de Versailles.



Les couleurs dominantes sont le bleu, le blanc et l'or : très peu de rouge contrairement au portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud et à celui de Louis XV par Louis-Michel Van Loo. La composition est la même : le roi au premier plan est au centre, sur une petite estrade qui lui confère hauteur et maîtrise de l'espace. À l'arrière, le décor : le bleu d'une lourde

tenture fait écho au manteau à fleur de lys du sacre ainsi qu'à l'étoffe qui recouvre le sol ; une balustrade et toujours une colonne, symbole de pouvoir et de puissance. Le blanc de la fourrure d'hermine à l'intérieur du manteau et celle du col, éclaire et illumine le corps et le visage du roi.



Louis XVI porte un costume d'apparat devenu traditionnel au moment de l'élaboration du portrait : chemise à manches longues de soie blanche travaillée, culottes bouffantes, bas de soie blanche, chaussures claires à large boucle et talonnette rouge usuelle à la cour auprès des nobles. Comme son grand-père, il tient dans la main gauche gantée de blanc un chapeau orné de plumes blanches.



Autour de lui, les *regalia* : sur un coussin fleurdélié placé à sa droite, la main de justice et la couronne. La main de justice, qui symbolise le pouvoir du roi de rendre la justice, est ici représentée par une main gauche en argent tournée vers le ciel. On y voit clairement le pouce qui symbolise Dieu, l'index pour la raison, le majeur pour la charité tandis que les deux derniers doigts repliés représentent la foi et la pénitence.

La couronne n'est pas celle de Louis XIV ni celle de Louis XV ni même celle que Joseph-Siffrède Duplessis prête à Louis XVI dans son Portrait de Louis XVI en habit de sacre, peint en 1777 et conservé aujourd'hui au Musée National du Château de Versailles.

Ici, la couronne est fermée, en or et relativement simple, non ceinte de pierres précieuses mais comme recouverte d'une étoffe rouge. Une fleur de lys la surmonte.

Le roi porte sur son plastron le collier de l'Ordre du Saint-Esprit et celui de la Toison d'Or ; l'épée de

Charlemagne dite « Joyeuse » est au fourreau, sur sa cuisse gauche.

Derrière lui, le trône. Si Callet n'en représente qu'une partie, ce qu'on en voit est majestueux : un dossier large, doré où sont visibles l'allégorie de la justice, un tors de lauriers et les faisceaux surmontés d'une hache, symbole de la Rome antique qui procure à celui qui les porte le droit de condamner par décapitation (ironie du sort !), de punir et de fouetter.

La monarchie absolue n'est pas encore remise en question et ces symboles, qui seront repris au cours de la révolution, montrent ici à quel point le roi ne doute ni de sa légitimité, ni de son pouvoir absolu.





UN HOMME USÉ ?

Cependant, le réalisme du visage de Louis XVI et de sa posture contraste avec l'idéalisation convenue de sa fonction et de sa puissance.

Ayant succédé à son grand-père en 1774 à l'âge de vingt ans, il semble ici déjà usé par le pouvoir : bien qu'encore jeune (20 ans), son regard est triste, pesant et contrairement au visage qu'il montre sur le tableau de Duplessis, il ne sourit pas ou si peu. S'il regarde le spectateur, il semble le prendre à parti pour partager avec lui une certaine lassitude. Son visage et sa silhouette sont empâtés. Tout son corps semble s'appuyer sur le sceptre qu'il tient d'une main droite lourde et maladroite.

Sous les pinceaux de Duplessis en 1777, Louis XVI apparaît fier et dynamique. Ici, il semble peut-être avoir déjà compris qu'avec lui se tournera un chapitre de la longue histoire de la monarchie française.



Louis XVI, roi de France (1754-1793). Louis-Joseph-Siffre de Duplessis. MV 3966.

© Château de Versailles, Dist. RMN / © Christophe Fouin

Louis MARIN, *Le portrait du roi*, Paris, Minuit, 1981
Muriel VIGIE, *Le portrait officiel en France du V^e au XX^e siècle*, Paris, FWW, 2000.

Antoine-François Callet (Paris, 1741 – Paris, 1823).

Le plus souvent appelé Antoine Callet, il est le portraitiste officiel de Louis XVI. Grand Prix de Rome en 1764 avec *Cléobis et Biton conduisent le char de leur mère au temple de Junon*, il est reçu à l'Académie des Beaux-Arts en 1781 et expose au Salon à partir de 1783. Sous le Consulat et l'Empire, il décore de nombreuses galeries et de nombreux plafonds d'hôtels particuliers devenus bâtiments d'État. Il meurt à 82 ans en 1823, connu pour être un des plus grands portraitistes et allégoristes de son temps.